

Madame Aurélie CROS
159 Impasse Corbi
01160 VARAMBON



Varambon, le 31 août 2025

Monsieur le Maire
Mairie
01500 DOUVRES

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme – Recours administratif

Monsieur le Maire,

Le PADD a été présenté à la population le 10 avril 2025. A aucun moment au cours de cette réunion publique il n'a été évoqué la suppression des zones UB figurant au PLU actuellement applicable et opposable.

Dans votre projet de PLU, mes parcelles cadastrées section A n°964 – 962p – 2101 au lieudit « Les Bavouses » ont été retirées de la zone UB et déclassées en zone agricole.

Je m'étonne qu'un tel déclassement ait été décidé par le conseil municipal et j'aimerais bien en connaître la raison.

Mes parcelles sont pourtant classées en zone UB depuis de nombreuses années, en outre, dans les actes notariés d'acquisition, elles ont été évaluées à un prix correspondant à celui d'une zone urbaine. Vous comprendrez aisément que tout déclassement m'occasionnerait un sérieux préjudice.

Je vous demanderai donc de bien vouloir laisser mes parcelles classées en zone UB. En cas de refus, je me verrais alors obligée d'entreprendre un recours contentieux pour faire valoir que le déclassement a été décidé de façon arbitraire et abusive.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me notifier par écrit le classement à venir de mes parcelles qui a été arrêté par le conseil municipal le 10 juillet 2025 en précisant la raison d'un tel classement.

Comptant sur votre diligence et vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Aurélie CROS